

**Accident de l'Amiot 143 n°112 de la 35^{ème} Escadre d'observation de Bron
Bathernay (Drôme), le 20 avril 1938**

À la base aérienne 105 de Bron, douze Amiot 143 de la 35^{ème} Escadre d'observation sont désignés pour participer aux exercices combinés Air-Marine qui doivent se dérouler aux environs de Marignane dans les Bouches du Rhône.

Trois appareils quittent Bron dans la matinée du 19 avril 1938, ils sont suivis par neuf autres qui décollent le 20 avril vers 8 heures, par un temps nuageux et vent faible.

D'après la presse de l'époque : *«Vers 8h 45, deux appareils à peine visibles dans le ciel survolent la région située entre Saint Vallier et Sait Donat dans la Drôme. Puis, cinq minutes après, un autre appareil surgit à très basse altitude au-dessus des collines de Bathernay. Moteurs fortement emballés et pétaradants, l'appareil se dirige à grande vitesse vers le vallon dit 'le Perdriolon' où se rejoignent les communes de Saint Donat, Charmes et Bathernay. Puis, tout à coup une forte déflagration qui disperse jusqu'à 1 kilomètre de distance des éléments d'ailes, d'empennage, de roues, etc... La partie la plus importante de l'appareil pique vers le sol et s'écrase en déclenchant un immense brasier. Il faut attendre une bonne heure pour s'approcher des restes fumants dans lesquels sont emprisonnés les corps des cinq membres d'équipage de l'Amiot 143 n° 112 -codé 6- dans l'escadrille appartenant à la 35^{ème} Escadre. La Commission d'enquête envisage comme conclusion de cet accident, que l'appareil s'est disloqué lors d'une forte 'ressource'. Le pilote pris dans un épais nuage a-t-il voulu se dégager en piquant vers le sol, puis surpris par la proximité du relief, il aurait exécuté une 'ressource' qui s'est avérée trop violente et qui a entraîné la désintégration en vol de l'appareil, ce qui explique la déflagration entendue par les témoins»*



Vue du gouvernail de l'Amiot 143 n°112

**Accident de l'Amiot 143 n°112 de la 35^{ème} Escadre d'observation de Bron
Bathernay (Drôme), le 20 avril 1938**

En cours d'après-midi du 20 avril, une ambulance de la base aérienne 105 est venue chercher les corps des malheureux aviateurs qui sont conduits au dépositaire de l'Hôpital Desgenettes à Lyon.

Une cérémonie religieuse en la Primatiale Saint Jean de Lyon a lieu le 23 avril, et les honneurs militaires sont rendus sur le parvis de la Primatiale en présence du Général d'Astier de la Vigerie, Commandant la 4^{ème} Région aérienne.

Au cours de cet accident aérien, cinq aviateurs de la 35^{ème} Escadre d'observation ont trouvé la mort :

Lieutenant Henri Méry, chef de bord, âgé de 31 ans, originaire de Cudot dans le Jura, 472 heures de vol ;

Sous-lieutenant Bernard Martin des Paillères, pilote, âgé de 24 ans, originaire de Bourg en Bresse dans l'Ain, marié et père d'une fillette, 258 heures de vol ;

Sergent-chef Henri Chapuis, mécanicien, âgé de 27 ans, originaire de Bourg en Bresse dans l'Ain, marié et père d'une fillette, 200 heures de vol ;

Sergent René Vailly, mitrailleur, âgé de 22 ans, originaire de Lyon, 200 heures de vol ;

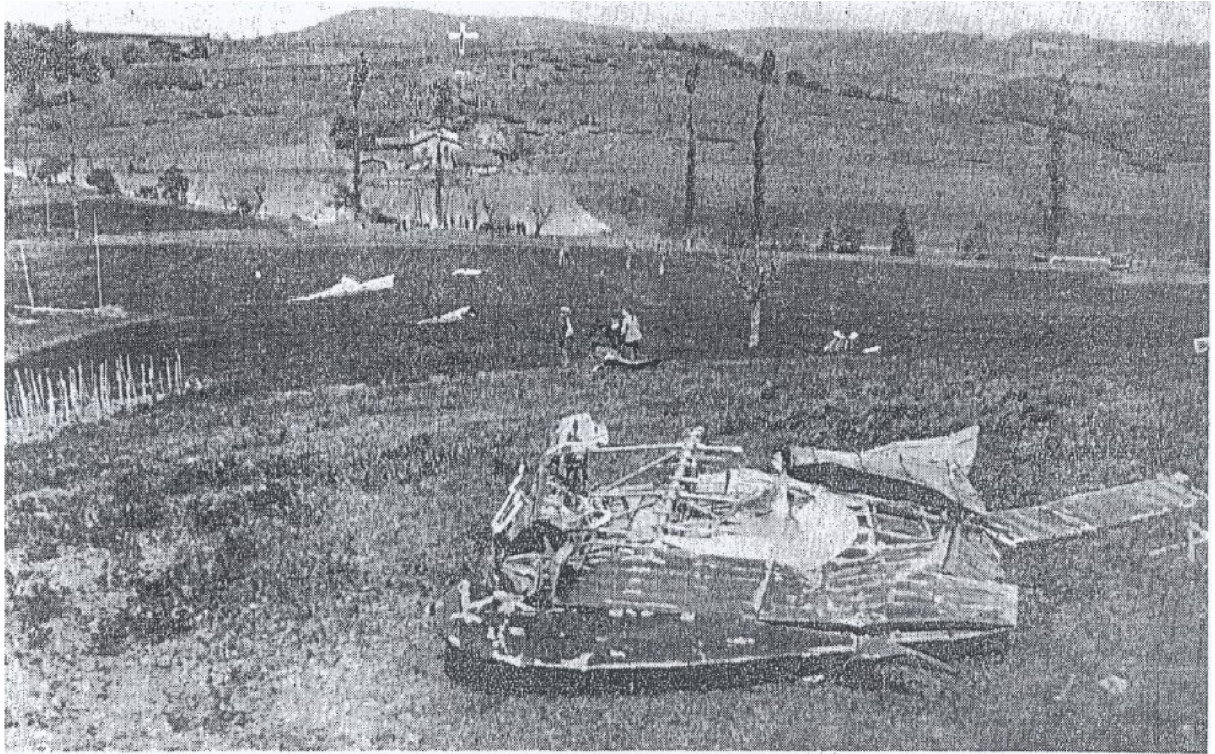
Sergent Alexandre Jourdain, radio, âgé de 22 ans, originaire de La Rochelle, marié et père d'un garçonnet de 14 mois et dont la femme attend un autre bébé.

Le 20 avril 2008, proche de Bathernay, en bordure de la D884, à l'initiative de l'Association Rhodanienne pour le Souvenir Aérien (ARSA) et des Vieilles Tiges, la Municipalité de Bathernay inaugure un monument rendant hommage à ces cinq aviateurs.

<http://www.aerosteles.net/stelefr-bathernay-amiot143>



**Accident de l'Amiot 143 n°112 de la 35^{ème} Escadre d'observation de Bron
Bathernay (Drôme), le 20 avril 1938**



Un tronçon d'aile à quelque six cents mètres du point de chute final de l'avion, désigné sur notre photographie par une croix

Les funérailles solennelles de l'équipage du bi-moteur 112

24 AVRIL 1938



Place Saint-Jean. — Le tracteur arrivant à la Primatiale avec la plateforme portant les cinq cercueils, devant les détachements de la base aérienne, en carré d'honneur. (Lire le compte rendu des obsèques en page 2)